

Adhésion & Assurance RC pro au SNPMNS pour

reste à charge

**2€
,24
par mois**

Le Syndicat National Professionnel des Maîtres-Nageurs Sauveteurs est l'organisme (loi de 1884) qui regroupe l'ensemble des professionnels* représentant l'intérêt public des Activités Aquatiques et de la Natation (A.A.N.) en Métropole, en Outre mer et à l'Étranger.

*DE MNS - BEESAN - BPJEPS AAN - ETAPS MNS
DEJEPS mention Perfectionnement sportif & CSSSMA
DESJPS mention Entraînement sportif & CSSSMA
DEUST Animation Gestion des APSA & UE SSMA
Licence Professionnelle AGOAPS & UE SSMA
Licence STAPS Entraînement sports
mention AAS & UE SSMA - BNSSA - Coach Sportif
MSN Secteur public, privé, autoentrepreneur.

8 raisons pour nous rejoindre :

1 Un prix Unique pour tous : 79 € incluant l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle obligatoire (références du code du sport et de la consommation). Dégrèvement d'impôt de la cotisation à hauteur de 66%. Donc un coût réel de 2,24 € par mois. La réaffiliation se fait à date d'anniversaire de la 1^{re} adhésion du fait de notre organisation syndicale, mutualiste et solidaire.

2 Gestion et représentation mutualiste : Le syndicat, ce sont des collègues en activité qui représentent et organisent en coopération mutualiste et solidaire la profession face aux institutions. Nous travaillons pour mettre le collectif au bénéfice de l'ensemble des professionnels de l'A.A.N., mais aussi des personnels isolés et parfois vulnérables. Tout récemment Jugement de Saint-Brieuc intoxication aux chloramines, Jugement de Lyon refus d'agrément à une collègue, Jugement de Montreuil non renouvellement de contrat en raison de grossesse discrimination, Jugement de Guadeloupe licenciement abusif, jugement sur l'application de la CCNS à Equalia, etc... Des dossiers traités chaque année suite à des noyades, blessures, agressions...

3 Réponses à vos questions : Les élus des commissions répondent à vos questions dans les domaines de la Santé, Conflit interne-externe, Droit du travail, Secourisme, Pédagogies, CAEPMNS, Réglementation, Juridique, POSS, Document Unique, Hygiène, Sécurité, E.R.P., Formations, E.P.I., Formation accueil sécurité, etc..... sous l'égide d'une coordination administrative et d'un juriste.

4 Défense tout en s'adaptant aux dérèglementations : Le SNPMNS, c'est défendre et représenter les personnels de l'A.A.N. tout en conseillant et en étant force de propositions. Le tout en gardant comme priorité l'intérêt général lié à la loi fondatrice du 24 mai 1951 déclinée dans le code du sport autour des notions d'intérêt pour la population à apprendre à nager au plus grand nombre tout en assurant le sauvetage aquatique adapté.

5 Informer : Trois revues de qualité par an, un site www.snpmns.org, des newsletters, une page Facebook et des informations par courriels via contact@snpmns.org. Sans compter les offres d'emploi dans la filière aquatique sur notre site dédié.

6 Sensibiliser et promouvoir : Par la mise en œuvre des Journées Nationales de Prévention de la Noyade depuis 14 ans, nous visons à mettre en avant l'intérêt de notre profession d'intérêt public tout en sensibilisant sur la Prévention de la Noyade en France. Pour cela, nous communiquons différents supports : Film, Vidéos, projets pédagogiques, Affiches, Brochure, Flyers, Brevets, Quiz, Communiqués de presse, Projet clé en mains, Ateliers sauvetage secourisme, etc... Et nous accompagnons des événementiels nationaux majeurs tout l'été depuis 3 ans...

7 Un tee-shirt, et une attestation d'assurance RC Pro prestataire de service : Dès l'inscription en ligne ou par bulletin d'inscription : un tee-shirt et une attestation d'assurance du groupe AXA RC Pro Prestataire de service de haut niveau vous sera envoyée couvrant l'ensemble des missions des professionnels de l'A.A.N. (activités transversales à l'aquatique couvertes).

8 Une Responsabilité Civile Professionnelle de Haut Niveau : Notre nombre d'adhérents largement majoritaire dans le domaine de l'A.A.N. a amené notre assureur AXA à adapter la couverture initiale des MNS. Afin de couvrir tous les professionnels de l'A.A.N. à jour d'adhésion face aux actions éducatives et de surveillance, le contrat actuel couvre le champ aquatique mais aussi des APS connexes comme la PPG, les étirements, les échauffements, les actions en milieu naturel, la location de matériel pédagogique aquatique... Depuis 2020, AXA nous propose l'intégration des actions d'encadrement du sport collectif, de la marche nordique et des métiers de la forme en dehors de toute pratique de compétition. Soyez à jour d'adhésion en répondant aux relances.

Avant toute action professionnelle, je mets à jour mon assurance professionnelle en **ME SYNDIQUANT** en ligne sur snpmns.org